

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1998)
Heft: 110

Artikel: Ambassadeurs à Paris
Autor: Haener, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ambassadeurs à Paris

Il y a tout juste 200 ans naissait à Paris la première représentation diplomatique de la Suisse à l'étranger. Zeltner, Kern, Lardy, Stucki... la Confédération envoya toujours dans la capitale française la fine fleur de ses négociateurs.

Daniel Haener

La Suisse a fait son apprentissage diplomatique dans ses relations étroites et de longue date avec la France. Cette influence française commence avec les alliances militaires au XV^e siècle concernant le "mercenariat" suisse et elle est toujours dominante, lors de l'institutionnalisation des affaires étrangères suisses au XIX^e siècle. Contrairement aux rois de France qui menaient une diplomatie active grâce à des moyens considérables

et à une représentation auprès des Confédérés, depuis le XVI^e siècle, l'ancienne Confédération suisse avait délibérément renoncé à toute diplomatie permanente. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Cantons et la Confédération se limitaient à envoyer des missions diplomatiques ponctuelles à l'étranger ou à traiter avec les gouvernements des puissances européennes au travers du petit corps diplomatique installé en Suisse. La représentation des

intérêts suisses en France était confiée à des ambassadeurs extraordinaires de la Diète ou à des officiers de la Garde suisse au service des rois de France. À des occasions particulières, la Confédération envoyait des délégations, comme par exemple lors du renouvellement de l'alliance perpétuelle entre le roi de France Louis XIV et les treize Cantons, le 18 novembre 1663.

Suite aux bouleversements de la Révolution française et à l'intervention napoléonienne, qui entraîna la chute de l'ancienne Confédération, le Directoire de la "République helvétique" installa, en 1798, une administration centralisée avec un petit ministère des affaires étrangères. Le 27 avril 1798, il nomma à Paris Peter Josef Zeltner (1765-1830) à titre de ministre plénipotentiaire auprès du Directoire de la République sœur,

Johann Conrad Kern (1808-1888)

Ce juriste thurgovien, conseiller juridique du Prince Louis Napoléon en 1838, était l'un des principaux représentants du mouvement libéral en Suisse. Il se distingua par ses nombreuses initiatives et ses fonctions importantes. Il convainca le Général Dufour d'accepter le commandement des troupes libérales dans la guerre du "Sonderbund". Il fut, entre autres, co-rédacteur de la Constitution fédérale de 1848, Conseiller national, Conseiller aux États, premier Président du Tribunal fédéral et joua un rôle important en faveur de l'établissement de l'École polytechnique de Zürich. Comme envoyé extraordinaire à Paris, il prit part aux négociations dans l'affaire de Neuchâtel en 1856-1857. Ministre plénipotentiaire de Suisse en France jusqu'en 1883, il fonda la diplomatie professionnelle suisse en formant ses secrétaires de légation. Ami de Napoléon III, il conseilla des ministres français et suisses. À son initiative, la Suisse conclut des accords commerciaux et d'établissement avec la France. Kern est à l'origine des bons offices de la Suisse notamment en défendant, pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871 les intérêts du Royaume de Bavière et du Grand-Duché de Bade en France. Lors du bombardement sans avertissement de Paris, ville ouverte, par les Allemands, Kern, en sa fonction de Doyen du corps diplomatique, protesta au nom du Droit international public, démarche réfutée par Bismarck. En même temps, la légation s'occupa des questions du droit de neutralité à l'occasion de l'internement de l'armée Bourbaki en Suisse et, la guerre finie, de la défense des intérêts territoriaux suisses. Kern s'engagea également en faveur des œuvres sociales des Suisses à Paris. En 1887, il publia ses "Souvenirs politiques".



Le cigare diplomatique ou les deux citoyens thurgoviens
(caricature de 1858, lithographie de Karl Friedrich Irminger, Burgerbibliothek Bern)

créant ainsi la première représentation diplomatique suisse à l'étranger. Zeltner avait servi comme sous-lieutenant dans les rangs des gardes suisses en France. En 1797, lorsque Napoléon, revenant d'Italie, s'était arrêté brièvement à Soleure, Zeltner, commandant de l'artillerie, l'avait salué au canon. Puisque cela était interdit la nuit dans la "ville des ambassadeurs", les autorités soleuroises arrêterent Zeltner, ce qui occasionna par la suite un échange de notes diplomatiques avec Paris... Pour mieux défendre les intérêts des Suisses, on installa également quelques consulats honoraires, dont le premier fut ouvert à Bordeaux en 1798.

Conseiller du Prince

La référence française dans la diplomatie suisse est récurrente. Ce fut par exemple un Genevois, commandant au service des rois de France, qui devait devenir le premier véritable diplomate suisse de l'époque moderne. Il s'agit de Charles Pictet de Rochemont qui a obtenu au Congrès de Vienne de 1815, non seulement le rattachement territorial de la ville de Calvin à la Confédération mais aussi la reconnaissance de la neutralité suisse par les puissances européennes.

La Confédération suisse qui devint en 1848 un véritable État fédéral, préféra d'abord renoncer à une politique étrangère active et poursuivre sa politique de neutralité. En 1857, dans le contexte de l'intégration de Neuchâtel à la Suisse, le Conseil fédéral décida de nommer une personnalité unanimement appréciée pour le représenter à Paris. C'était le Thurgovien Johann Conrad Kern, conseiller du Prince Louis Napoléon lors du séjour de ce dernier en Suisse, et l'un des chefs de file du radicalisme de 1848. Le Ministre Kern devait jouer par la suite un rôle de premier ordre dans la politique étrangère de la Confédération. Il fut à l'origine de la tradition suisse du service des bons offices. Ainsi, durant la guerre franco-allemande de 1870-71, la Confédération assumait la représentation des intérêts du

Royaume de Bavière et du Grand-Duché de Bade en France. En formant ses collaborateurs, Kern jeta les bases du service diplomatique suisse qui se développera à partir des années soixante du siècle passé, avec l'ouverture de nouvelles missions diplomatiques à côté de celles de Paris et Vienne. La succession de Kern à Paris sera

Charles E. Lardy (1847-1923)

Le jeune juriste neuchâtelois avait été appelé en 1869 et formé par Johann Conrad Kern, à la légation suisse à Paris. Il succéda à Johann Conrad Kern en 1883, devenant ainsi le premier diplomate de carrière dans l'histoire de la Confédération. Pendant plus de trois décennies mouvementées, jusqu'en 1917, il dirigera de manière professionnelle la légation à Paris, pivot de la politique étrangère de la Suisse. Pendant le soulèvement de la Commune de Paris en 1871, Lardy, en charge de la légation, s'occupa de la protection des 20 000 Suisses qui résidaient dans la capitale. Il garda une distance face aux avances du gouvernement de la Commune qui déclarait la Suisse comme modèle. Or, des questions comme le recrutement des Suisses par la Commune et le service des bons offices pour d'autres pays l'obligèrent à avoir des contacts secrets avec les autorités de la Commune. Le ministre Lardy participa à de nombreuses négociations notamment commerciales comme délégué du Conseil fédéral. Il représenta la Suisse dans l'Union monétaire latine. Il fut vice-président d'un grand nombre de congrès et conférences à Paris, membre du Tribunal d'arbitrage de La Haye en 1900, président de l'Institut de droit international de 1900 à 1902 et assumait le rôle d'arbitre dans des conflits internationaux. Dans l'armée suisse, il fut colonel de la justice militaire et président de la Cour de cassation militaire en 1907. Ses mérites étaient tels que lors de son 25^e anniversaire de fonction, le gouvernement dépêcha un Conseiller fédéral pour lui transmettre les remerciements de la Suisse. Il publia de manière anonyme dans le «Musée neuchâtelois» une série de «Promenades neuchâteloises en France».



Charles E. Lardy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse en France (1883-1917)

assurée en 1883 par son collaborateur Carl Lardy qui se distingua pendant presque un demi-siècle au service de la Confédération à Paris par son professionnalisme. Parmi les diplomates qui, par la suite, devaient diriger la légation à Paris, a figuré Walter Stucki - reconnu pour son engagement en faveur de la protection des intérêts des pays

alliés pendant la Deuxième Guerre mondiale et pour avoir contribué à sauver la ville de Vichy à la fin de la guerre. Ce ne fut qu'en 1957 que la Suisse surmonta ses réticences républicaines et éleva la Légation au rang d'Ambassade. Elle fait partie maintenant d'un réseau diplomatique et consulaire suisse qui inclut, en France, plus d'une douzaine de représentations consulaires et, vu l'importance des relations multilatérales, la représentation au Conseil de l'Europe, les délégations à l'OCDE et à l'UNESCO.

Pour en savoir plus:

Claude Altermatt: Les débuts de la diplomatie professionnelle en Suisse (1848-1914), Fribourg 1990.

Albert Schoop, Johann Konrad Kern, Die Gesandtschaft in Paris und die Beziehungen zwischen der Schweiz und Frankreich 1857 bis 1883, Frauenfeld 1976.

Albert Schoop, Carl Lardy - erster Karrierediplomat im Bundesstaat, Neue Zürcher Zeitung, 27.9.1997.

L'Ambassade fait peau neuve

Début avril, des travaux d'une durée de plus d'un an ont commencé pour la modernisation des bureaux de l'Ambassade de Suisse, 142, rue de Grenelle. Les pièces de réception de la résidence ne sont pas touchées. Pendant ce temps, l'Ambassade est opérationnelle au 26, rue Villiot, 75012 Paris (Métro Gare de Lyon ou Bercy), tél. 01 49 55 67 00, fax 01 49 55 67 67. L'Hôtel Chanac de Pompadour (ou Hôtel Besenval), siège de l'Ambassade, rue de Grenelle, fut acquis par la Confédération en 1938 sur proposition du Ministre Walter Stucki. A l'instar d'autres missions diplomatiques, la légation suisse dut déplacer son siège à Vichy en 1940 pour rouvrir ses portes à Paris en 1944.

Ministres et (dès 1957) Ambassadeurs de Suisse en France

	entrée en fonction
Peter Josef Zeltner	1798
Gottlieb von Jenner	1800
Phillip Albert Stapfer	1800
Constantin de Maillardoz	1803
Georg von Tschann	1814
Joseph Hyacinthe Barman	1848
Johann Conrad Kern	1857
Charles E. Lardy	1883
Alphonse Dunant	1917
Walter Stucki	1938
Carl Jacob Burckhardt	1945
Peter Anton von Salis	1949
Pierre Micheli	1956
Agostino Soldati	1961
Pierre Dupont	1967
François de Ziegler	1977
Carlo Jagmetti	1987
Edouard Brunner	1993
Bénédict de Tscharnier	1997

«Heureux le gouvernement qui dispose d'un tel agent»

Pendant les difficiles négociations commerciales entre la France et la Suisse, en 1894, l'Ambassadeur de France, Pierre Eugène Camille Barrère, depuis peu Ambassadeur de France en Suisse, a illustré le travail du ministre suisse. Dans une dépêche au Quai d'Orsay, il indiqua, suite à un entretien avec Lardy, que Berne était parfaitement renseigné sur la politique économique de la France. En même temps, le ministre suisse l'avait averti des dangers des indiscretions du gouvernement suisse et des divergences entre le ministre suisse de l'économie et le chef de la délégation suisse dans les négociations avec la France : *"M. Lardy me dit encore beaucoup de choses qui prouvaient que, sur nos affaires comme sur celles de son pays, il était admirablement renseigné. Il l'était beaucoup trop bien à mon degré. Heureux le Gouvernement qui dispose d'un tel agent. Je n'en dirais pas autant du Gouvernement auprès duquel il est accrédité"*.

Cet insolite entretien que l'Ambassadeur de France voulait esquiver se déroula dans le train entre Paris et Berne : *"Durant les derniers jours que j'ai passés récemment à Paris et en raison des inconvénients qui pouvaient résulter de cette rencontre, au moment où je me prépare à engager des conversations à Berne sur la question commerciale, je n'avais pas recherché la compagnie de M. Lardy, et jusqu'à la veille de mon départ il ne m'avait pas été donné de le voir. Mais au dernier moment, je le rencontrai dans les couloirs du Département ; et ce fut sans doute un hasard heureux, à en juger par la satisfaction que m'en témoigna le ministre de Suisse. Comme je lui disais, sur son interrogation, que je partais le lendemain pour Berne : "Quelle heureuse coïncidence, s'écria-t-il, je pars aussi demain soir, nous ferons le voyage ensemble. Est-ce entendu?" Je lui dis tout le plaisir que me procurait cette nouvelle et je pris la résolution de ne partir que le surlendemain. J'instruisis le lendemain seulement M. Lardy de ce retard en lui faisant part du déplaisir que j'en ressentais.*

Le surlendemain soir donc je m'embarquais pour Berne. J'étais seul dans mon compartiment et depuis une heure je me félicitais de cette solitude, lorsqu'une porte de communication s'ouvrit pour laisser passage à un voyageur à barbe jaune et aux allures mystérieuses. Je pensai, je l'avoue, au sort dans une semblable circonstance d'un haut fonctionnaire dont le nom ressemblait au mien et je préparais une belle défense quand je reconnus les traits caractéristiques de M. Lardy. Tandis que j'ajournais mon voyage pour ne pas le rencontrer, M. Lardy remettait le sien dans un but contraire. Il fallait en prendre son parti. (...) La dépêche porte encore le commentaire : "Somme toute il semble que cette entrevue avec le ministre de Suisse à Paris n'était pas si dangereuse qu'elle dût être évitée par un déploiement de combinaisons qui d'ailleurs, n'est pas réussie". (AMAE, Barrère an Hanotaux, 14.11.1894, très confid., t.615, p.114ff, cité dans: Adolf Lacher, Die Schweiz und Frankreich vor dem Ersten Weltkrieg, Bâle 1967, p. 141)